

# Rapport d'Orientation Budgétaire

2 0 2 6

# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

<b>RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE GÉNÉRAL .....</b>	<b>4</b>
<b>SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU SMO POUR 2026 .....</b>	<b>5</b>



## SITUATION ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

<b>I. RETROSPECTIVE.....</b>	<b>7</b>
<b>II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026.....</b>	<b>10</b>
<b>II.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>10</b>
<b>II.1.1. ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT 2026 .....</b>	<b>10</b>
<b>II.1.2. ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT POUR 2026.....</b>	<b>11</b>
<b>II.2. SECTION D'INVESTISSEMENT.....</b>	<b>13</b>
<b>II.2.1. ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT POUR 2026.....</b>	<b>13</b>
<b>II.2.2. ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT POUR 2026 .....</b>	<b>13</b>
<b>III. STRUCTURE DE LA DETTE ET RATIOS FINANCIERS .....</b>	<b>15</b>
<b>III.1. LES PARTENAIRES FINANCIERS .....</b>	<b>15</b>
<b>III.2. L'ENCOURS DE LA DETTE ET PROFIL D'EXTINCTION .....</b>	<b>16</b>
<b>III.3. LES RATIOS FINANCIERS .....</b>	<b>16</b>

## RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Préalablement au vote du Budget Primitif, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose selon l'article L.2312-1 du CGCT aux communes de 3 500 habitants et plus ainsi qu'aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

L'article L. 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) est primordial pour la gestion budgétaire de toutes les collectivités ayant opté pour le référentiel budgétaire et comptable M57 en application de la loi NOTRe.

Il fixe entre autres une règle essentielle concernant la présentation des orientations budgétaires dans un délai de dix semaines précédent l'examen du budget primitif.

Il constitue donc une étape essentielle de la procédure budgétaire, qui permet d'informer les élus sur la situation du Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne et de présenter les orientations envisagées pour l'élaboration du budget primitif 2026.

Le contenu du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) répond aux points suivants :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement,
- des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée,
- l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement.

Ce rapport donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique (sans caractère décisionnel).

Le document budgétaire primitif précisera les éléments définitifs pour 2026.

## ----- CONTEXTE GÉNÉRAL

En décembre 2025, 47 entreprises, associations, CTI ou sièges sociaux, dont 22 locataires, sont installés sur les trois sites du Biopôle Clermont-Limagne. Elles exercent dans les secteurs des biotechnologies, de la chimie, de la pharmaceutique, de la cosmétique, de l'agroalimentaire et de l'environnement, en R&D ou en production.

L'analyse des secteurs d'activité des prospects en recherche de locaux, ou ayant échangé cette année avec le SMO Biopôle Clermont-Limagne, nous a permis d'identifier plusieurs nouvelles tendances de marché et d'innovation, confirmées par la presse spécialisée. En voici les principales.

Dans le secteur de **la santé**, l'oncologie, les pathologies du système nerveux central et les maladies métaboliques restent les domaines dans lesquels les entreprises pharmaceutiques continuent d'investir. Elles incitent les biotechs à développer de nouvelles molécules ou de nouveaux dispositifs de test. Cependant, ces dernières rencontrent des difficultés de financement, en partie liées à un difficile recours aux investisseurs spécialisés dans les sciences du vivant. On observe la fin d'un cycle d'hyperfinancement 2015–2021 et une sélection devenue désormais plus sévère.

Dans le secteur de la sécurité des produits, l'industrie pharmaceutique recherche **des modèles humains prédictifs** pour la toxicité hépatique, cardiaque ou neurologique, autrement dit des alternatives aux essais toxicologiques précliniques *in vivo*. Il en va de même dans les industries cosmétique et de la chimie fine, où l'évaluation des irritations, sensibilisations et génotoxicités tend à s'affranchir du recours à l'animal.

Dans le secteur de la prévention santé, l'évolution des habitudes de consommation vers des solutions naturelles favorise le marché français des **compléments alimentaires** à base de minéraux, de plantes ou d'extraits de plantes. Les autorités réglementaires classent ces produits dans la catégorie des aliments et leur appliquent les mêmes exigences. Le segment est porteur, mais le marché est saturé de distributeurs : la vraie valeur vient des entreprises capables de fabriquer, standardiser leurs extraits. Le territoire auvergnat dispose de solides atouts pour se développer dans ce domaine, avec déjà plusieurs entreprises reconnues. L'avantage local (ressources naturelles, historique industriel) est réel, mais doit être articulé autour d'une proposition R&D solide, pas uniquement "nature et tradition".

Dans les secteurs agroalimentaire, aliments pour animaux, industriel et pharmaceutique, on observe une augmentation de l'offre en **ingrédients fermentés** (acides aminés, acides organiques, polymères, vitamines, enzymes industrielles et antibiotiques). En Auvergne comme sur la technopole, des acteurs possèdent déjà cette expertise en fermentation.

Pour toutes ces nouvelles tendances, les infrastructures d'accueil du SMO Biopôle Clermont-Limagne, et en particulier le site de Riom, sont parfaitement adaptées pour accueillir des entreprises souhaitant développer un laboratoire d'analyses, une plateforme de test toxicologiques *in vitro*, un laboratoire R&D ou une première zone de production pour innover dans ces secteurs.

En conclusion, le Biopôle Clermont-Limagne dispose d'un très bon alignement avec les besoins opérationnels des entreprises. 2026 s'annonce riche en défis pour les entreprises des sciences du vivant. Malgré les obstacles, les entrepreneurs restent mobilisés pour pérenniser leurs activités dans un contexte économique incertain. A leurs côtés, le syndicat poursuivra l'entretien de ses infrastructures et l'animation de la technopole afin de renforcer la cohésion de sa communauté.

# -----SYNTÈSE DES ORIENTATIONS DU SMO POUR 2026

Le SMO Biopôle Clermont-Limagne se concentre sur trois axes stratégiques pour soutenir le développement de la technopole et de ses entreprises :

## AXE 1 - ENTRETIEN DU PARC IMMOBILIER

### TRAVAUX D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Ces travaux sont essentiels pour garantir une offre locative de laboratoires de qualité, tout en réduisant les coûts de fonctionnement en gaz et en électricité des infrastructures. Le syndicat affirme ainsi sa responsabilité sociale et environnementale. L'année 2026 sera celle où l'effort d'investissement en matière d'amélioration énergétique sera le plus important.

La production de chaleur et de froid du site industriel pharmaceutique de Riom sera entièrement rénovée. Deux pompes à chaleur seront installées et les circuits de distribution de chaleur et de froid entièrement repris. Ces installations seront suivies et pilotées à distance afin d'assurer une régulation optimale des environnements de travail.

À Saint-Beauzire, l'isolation extérieure du bâtiment le plus ancien (HE1) sera réalisée. Des pompes à chaleur individualisées par module remplaceront par ailleurs les radiateurs électriques très énergivores des années 2000 de l'hôtel d'entreprises HE2. Le site du Brézet bénéficiera notamment de l'installation d'un plafond au deuxième étage qui permettra de limiter les déperditions de chaleur par la toiture.

### APPELS D'OFFRES

En 2026, deux appels d'offres seront lancés au cours du premier semestre. Ils concerteront la troisième phase des travaux énergétiques des bâtiments HE1 et HE2 à Saint-Beauzire et du site du Brézet, ainsi que le choix de l'entreprise chargée de la maintenance des infrastructures de chauffage, ventilation et climatisation. Au second semestre, un nouvel appel d'offres portera sur l'assurance des locaux.

## AXE 2 - COMMUNICATION

### PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE

Les départs récents d'entreprises du secteur « santé » ont entraîné la remise sur le marché de plusieurs modules et laboratoires, tant à Riom qu'à Saint-Beauzire. Le syndicat accordera donc une attention particulière à leur commercialisation : création d'annonces immobilières publiées sur le site internet du Biopôle Clermont-Limagne, diffusion sur les réseaux sociaux et auprès des partenaires relais, valorisation des atouts du Biopôle, notamment l'offre premium « tout compris » du site de Riom intégrant un haut niveau de sécurité, l'entretien et la maintenance des équipements (CTA, climatisation et chauffage).

### INAUGURATION DU BATIMENT D'ACCUEIL – 04 JUIN 2026

La réhabilitation du bâtiment d'accueil constitue l'un des premiers chantiers engagés dans le cadre du programme d'investissement relatif à la rénovation énergétique du Biopôle Clermont-Limagne. Son inauguration, prévue le 4 juin 2026, offrira l'occasion de présenter aux entreprises du Biopôle, aux partenaires et aux élus les nouveaux

aménagements de cet espace entièrement repensé, ainsi qu'une rétrospective depuis sa création en 1995.

Conçu pour accueillir les réunions des entreprises et offrir un lieu de convivialité et de détente au quotidien pour les salariés de la zone de Saint-Beauzire, ce bâtiment « totem » aura également vocation à héberger les événements du secteur des sciences du vivant et à constituer un outil de promotion pour la technopole.

## AXE 3 – ANIMATION ET DYNAMIQUE PARTENARIALE

### BATIMENT TOTEM AUTOUR DU VEGETAL ET DE LA SANTE

Végépolys Valley et le Groupement des Industries du Médicament en Région Auvergne (GIMRA) ont accepté la proposition du SMO de le rejoindre en installant leurs équipes dans les bureaux du bâtiment d'accueil récemment rénové.

Le regroupement de nos trois structures, déjà partenaires, va renforcer les synergies autour des thématiques que nous portons et partageons. Il contribuera également à accroître la visibilité du bâtiment d'accueil et à en faire un véritable bâtiment "Totem" dédié au végétal et à la santé.

### ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE RENCONTRES D'AFFAIRES "VEGETAL ET INGREDIENTS ACTIFS" LE 12 MARS 2026

L'animation de la filière végétale constitue une priorité pour le SMO qui, en partenariat avec le Naturopole Nutrition Santé, Végépolys Valley, VetAgro Sup et Sigma Clermont INP, organisera le 12 mars 2026 une journée dédiée aux échanges et aux rencontres d'affaires entre producteurs, chercheurs et entrepreneurs du secteur végétal.

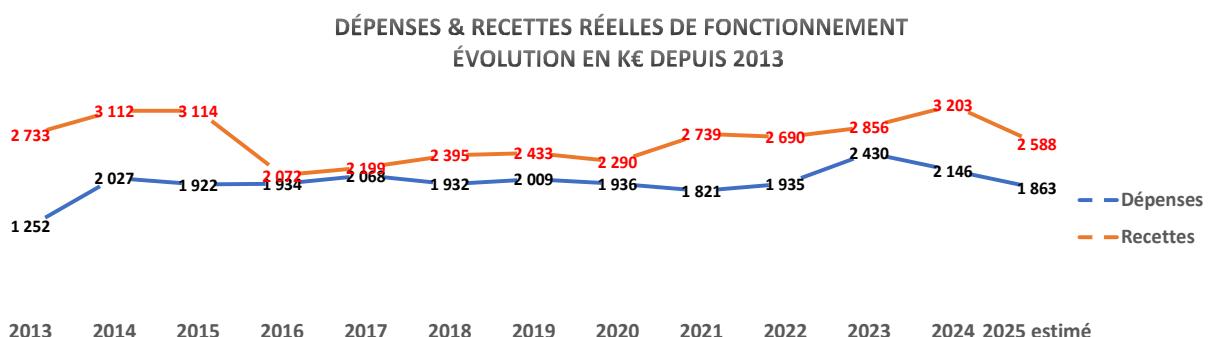
L'événement se tiendra dans les locaux du Biopôle Clermont-Limagne et visera à favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre participants ainsi qu'à renforcer les synergies et évaluer la création d'une filière auvergnate. La pérennisation de cette initiative et les actions futures dépendront des retours formulés à l'issue de cette première édition.

# SITUATION ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

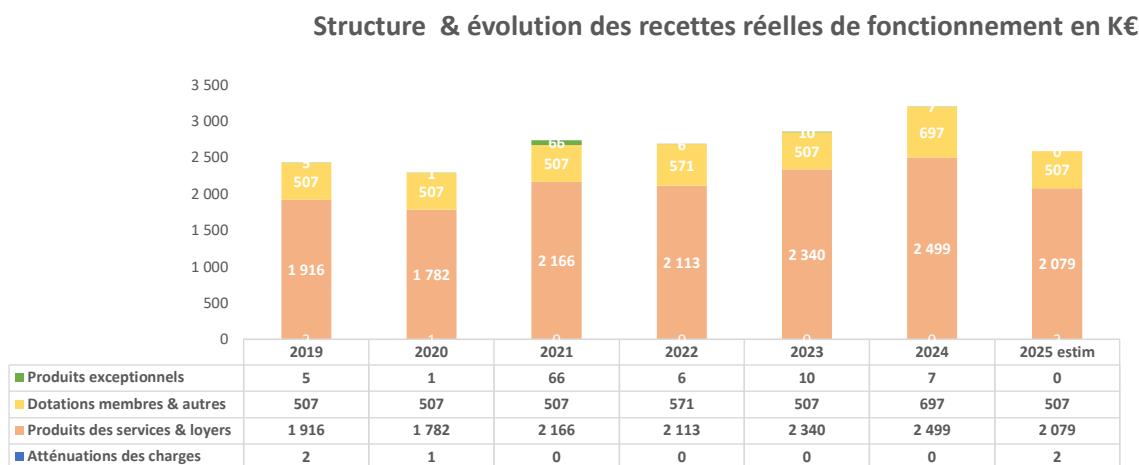
## I. RETROSPECTIVE

Les données présentées ici correspondent à un prévisionnel de réalisation pour 2025 avec les éléments connus à la date de rédaction du présent rapport. Les données 2025 définitivement arrêtées seront présentées lors de l'élaboration du compte financier unique (CFU).

### EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2013



### EVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Suivant l'histogramme ci-dessus, les recettes totales montrent une tendance générale à la croissance entre 2019 (2 433K€) et 2024 (3 203K€), à l'exception de l'année 2020 qui a été marquée par le Covid (pour rappel, une exonération de deux mois de charges avait été adoptée).

La prévision pour 2025 est de 2 588 K€, ce qui représente une baisse de 617 k€ par rapport à 2024.

La principale source de recettes reste les « produits des services et loyers ». Elle suit la tendance générale de taux d'occupation des laboratoires et bureaux. La prévision pour 2025 s'élève à 2 079 K€, en recul par rapport à 2024 en raison de la liquidation de trois entreprises et la diminution de l'espace loué pour une autre.

Les dotations des membres, stables depuis 2019, restent la deuxième composante importante des recettes. Pour rappel, l'augmentation en 2024 était exceptionnellement liée au « filet de sécurité » de l'état sur l'énergie (190 K€).

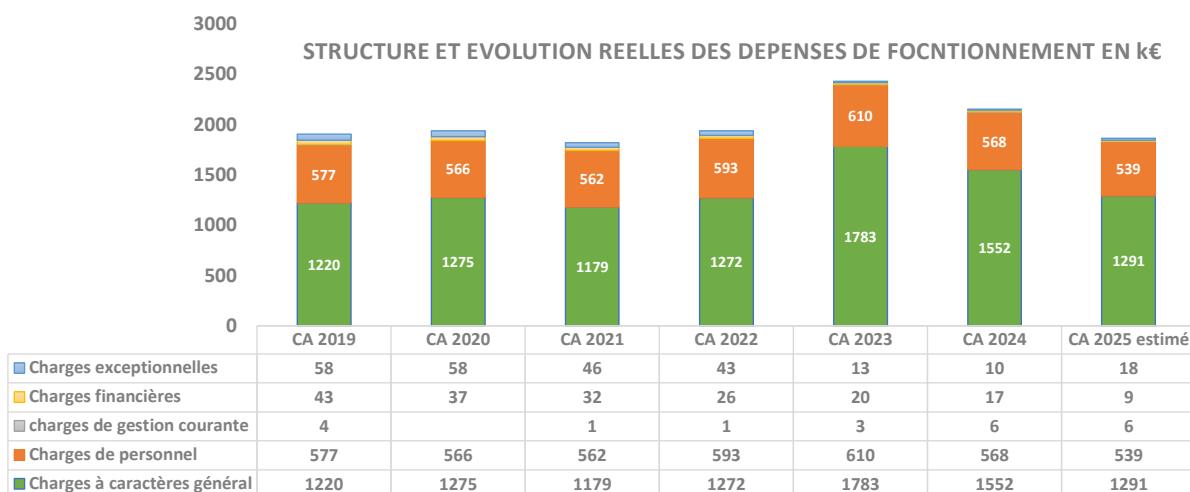
Quant aux produits exceptionnels, comme son nom l'indique, ils sont très volatiles.

## EVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement montrent une variation sur la période 2019-2025.

Après avoir diminué de 2019 à 2021 (-81 K€), elles ont connu une forte augmentation en 2023 suite à la hausse des coûts énergétiques. 2024 amorce une légère baisse.

La prévision pour 2025 s'élève à 1 863 K€, marquant une baisse significative de 290 K€ par rapport à 2024 et de 566 K€ par rapport à 2023.



La principale composante des dépenses reste les charges à caractère général. Ces charges ont diminué jusqu'en 2021 (1 179 K€), augmentées fortement en 2022 et atteignent un pic en 2023 (1 783 K€). La prévision pour 2025 (1 291 K€) est bien inférieure aux années précédentes, moins 261 K€ par rapport à 2024. Ceci s'explique en premier par la baisse du coût de l'énergie mais aussi par l'attention quotidienne des agents sur les propositions de devis et de contrat.

Les charges de personnel (salaires et support de la commande publique) constituent le deuxième poste de dépenses.

La prévision du réalisé 2025 est de 539 K€ soit le chiffre le plus bas depuis 2019. Elle s'explique notamment par la suppression du poste de directeur adjoint en 2024, le passage à temps partiel d'un agent, la révision salariale des deux derniers postes recrutés, ainsi que par une diminution du recours aux services supports de la commande publique.

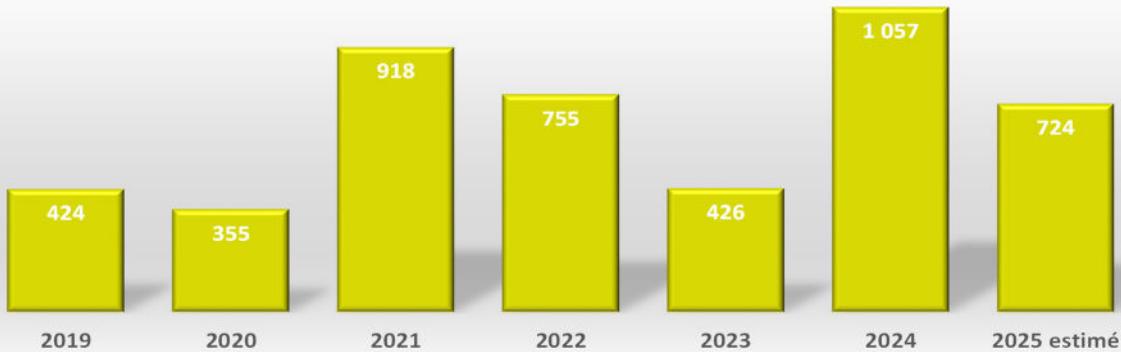
La baisse continue des charges financières observable entre 2019 et 2025 entraîne un désendettement progressif du SMO Biopôle Clermont-Limagne.

Les charges exceptionnelles varient d'une année à l'autre. Une augmentation en 2025 s'explique par la régularisation des charges locatives au profit de certains locataires.

## EVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF) ou épargne brute est l'indicateur clé de la santé financière d'une structure. Elle représente les ressources dégagées par la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, disponibles pour rembourser les dettes et financer tout ou partie des investissements.

### Evolution de la capacité d'autofinancement CAF



La CAF montre une variation d'une année à l'autre, mais avec une tendance générale à la croissance, passant de 424 K€ en 2019 à une estimation de 724 K€ en 2025.

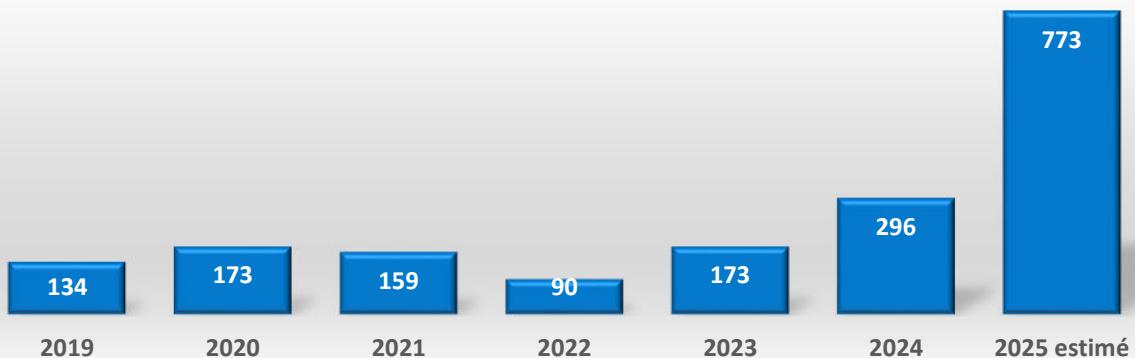
L'encaissement d'une dotation exceptionnelle (190K€) a permis d'atteindre le niveau le plus élevé de la CAF en 2024.

La prévision pour 2025 est la donnée la plus intéressante.

Les recettes, plus précisément les loyers, sont en forte baisse par rapport à 2024 mais les dépenses sont également réduites de manière significative. En conséquence, le taux d'épargne brute est très bon puisqu'il est à 28% en 2025 et permet une capacité d'investissement élevée.

### DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

#### Evolution des dépenses d'équipement en K€



D'après le graphique ci-dessus, les dépenses d'équipement montrent une forte variabilité sur la période 2019-2024. Elles portent principalement sur des travaux d'étanchéité des toitures, des installations techniques ainsi que sur l'acquisition de matériel informatique.

En 2025, on assiste à une augmentation planifiée de ces dépenses. Cet effort financier exceptionnel s'explique par le lancement d'importants travaux de rénovation énergétique, que le comité syndical a choisi de financer par l'emprunt.

Les recettes d'investissement sont formées essentiellement par l'autofinancement et des cautions ainsi que par l'emprunt prévu en fin d'année.

## II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Le budget 2026 a été élaboré sur une estimation prudente des recettes et dépenses toutes sections confondues. Il s'établit à 2 460 K€ en section de fonctionnement et 2 412€ en investissement.

Il est à souligner que ce projet de budget n'intègre pas la reprise des résultats et des restes à réaliser en dépenses.

Le budget incarne aussi l'avancement du projet de rénovation énergétique en cours.

### II.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### II.1.1. LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Les recettes réelles de la section de fonctionnement ont été estimées suivant une évaluation réelle basée sur le taux d'occupation actuel. Leur montant est de 2 373 K€ contre 2 571 K€ en 2025 soit une baisse de 7%.

Evolution des recettes de fonctionnement par rapport à 2025					
Chapitres	Libellés	CA2025 estimé	BP 2025	BP 2026	Variation en % BP25/26
013	Atténuations de charges	1 524	1 500	1 500	0,00%
70	Produits des services & vte diverses	142	1 500	2 250	50,00%
74	Dotations	506 670	506 670	506 670	0,00%
75	Autres produits de gestion	2 078 541	2 056 470	1 860 543	-9,53%
77	Produits spécifiques	202	5 000	2 200	-56,00%
78	Reprise sur provision				
TOTAL OP REELLES		2 587 078	2 571 140	2 373 163	-7,70%

#### Produits de gestion courante

Le plus gros poste reste celui des recettes de loyers. Ces recettes sont estimées à 1 860 K€ pour 2026 contre 2 056 K€ en 2025 soit une baisse de 9,5%. L'estimation 2026 tient compte du taux d'occupation de décembre 2025 et sur le maintien des locataires en place. Le résultat de la prospection de nouveaux locataires étant difficile à estimer, elle n'est pas intégrée dans l'estimation.

#### Contributions des membres

La contribution des membres est de 506 700 €.

Les quotes-parts des membres sont :

- Riom Limagne et Volcans : 45 %
- Clermont Auvergne Métropole : 45 %
- Chambre de Commerce et d'Industrie Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole : 10 %.

Pour assurer l'équilibre budgétaire, le budget prévisionnel 2026 du syndicat est proposé en maintenant la contribution des membres au même niveau que l'année précédente.

#### Produits spécifiques et atténuations des charges

L'atténuation des charges concerne surtout les indemnités journalières pour maladie des salariés. Les produits spécifiques en général sont volatiles et exceptionnels. Le montant de ces deux postes est 3,7 K€.

## Produits des services

Ces produits concernent des services comme la location de salles de réunion du bâtiment d'accueil et la refacturation des photocopies. Leur montant est prévu à hauteur de 2,2 K€.

## II.1.2. LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2026

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 2 099 K€, en baisse de 12% par rapport à 2025.

Evolution des dépenses de fonctionnement  
par rapport à 2025

Chapitres	Libellés	CA 2025 estimé	BP 2025	BP 2026	Variation en % BP 26/BP25
011	Charges à caractère général	1 291 000	1 751 560	1 483 315	-15,31%
012	Charges de personnel	539 571	595 543	560 974	-5,80%
65	Autres charges de gestion courante	5 717	10 642	11 920	12,01%
66	Charges financières	9 408	9 408	22 250	136,50%
67	Charges exceptionnelles	17 719	19 000	21 250	11,84%
68	Provision pour dépréciation				
<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>		<b>1 863 415</b>	<b>2 386 153</b>	<b>2 099 709</b>	<b>-12,00%</b>

### Charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent notamment les réparations et l'entretien des bâtiments, la gestion des espaces verts, la maintenance des équipements (dont marché P2 d'exploitation 2022-2026), l'assurance, le gardiennage, le nettoyage, les consommations d'eau, de gaz, d'électricité et de carburant ainsi que les fournitures de petits équipements.

Ces dépenses sont estimées à 1 483 K€ contre 1 751 K€ en 2025 soit une baisse de 15%. L'évaluation a été faite suivant le réalisé des fluides en 2025 qui reste le gros poste de ce chapitre.

### Charges de personnel

Les dépenses de personnel constituent le deuxième poste de dépenses de fonctionnement du SMO Biopôle Clermont-Limagne. Ces dépenses s'élèvent à 560 K€, (dont les salaires, la mutualisation de services RLV et CAM (37 K€), les chèques déjeuners (17 K€), la prévoyance et protection santé (3 K€), la médecine travail (1 K€) et le CNAS (2 K€)).

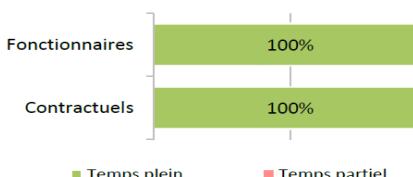
Le SMO Biopôle Clermont-Limagne emploie 8 agents et compte un agent en congés sans rémunération depuis octobre 2018 :

- 1 directrice
- 1 ingénieur principal, responsable HSE et accueil des entreprises
- 1 ingénieur, responsable bâtiments et maintenance à Riom
- 1 technicienne principale, responsable bâtiments et maintenance à Saint-Beauzire
- 1 technicien adjoint, agent de maintenance
- 1 attachée, responsable communication
- 1 attaché, responsable administratif et financier
- 1 adjointe administrative

► Répartition des agents à temps complet ou non complet



► Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



L'agent en congés sans rémunération depuis fin 2018 était responsable animalerie à temps partiel.

Pour rappel, les agents bénéficient :

- d'une participation mensuelle de 30 € bruts pour la prévoyance (le SMO a adhéré au contrat groupé géré par le CDG63) - seulement trois agents y ont adhéré,
- de la mise en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 de la participation employeur à la protection sociale santé. La participation mensuelle est de 20 € par agent,
- la durée annuelle de travail est 1607 heures,
- d'un Compte Epargne Temps (CET) à disposition où sont conservés les congés et/ou RTT n'ayant pas été posés,
- de titres restaurant d'une valeur faciale de 9,60 € avec une participation du Syndicat à 50% de la valeur de ce titre,
- de l'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

### Autres charges de gestion courante

Leur montant est prévu à hauteur de 11,9 K€.

	CA estimé 2025	BP 2025	BP 2026
Frais missions et déplacement élus	840 €	5 000 €	5 000 €
Sub. Ecole doctorale	300 €	300 €	300 €
Sub.Assoc. BD en Limagne	700 €	700 €	700 €
Next cloud, Hébergement site, chiffrement PC	3 587 €	3 800 €	4 600 €
Autres charges	298 €	1 600 €	1 300 €

A titre d'information, sous le statut du Syndicat Mixte Ouvert, la législation n'autorise pas, à ce jour, l'attribution d'indemnités de fonction aux présidents et aux vice-présidents. Ces derniers s'investissent bénévolement.

### Charges financières

Les intérêts de la dette, en intégrant les intérêts du nouvel emprunt essentiellement les crédits mobilisés, sont estimés à 22 K€.

### Charges exceptionnelles

Figurent sur ce chapitre des crédits pour les titres annulés émis sur l'année précédente. Le montant est estimé à 21 K€.

## II.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le projet du budget 2026 s'inscrit dans la trajectoire prospective en lien avec le projet de la rénovation énergétique des différents bâtiments du SMO Biopôle Clermont-Limagne élaboré fin 2024.

Au volet d'investissement, le SMO Biopôle Clermont-Limagne, lors du comité syndical en date du 25 septembre 2025, a opté pour préserver son fonds de roulement et faire un recours à l'emprunt.

### II.2.1. LES ORIENTATIONS EN MATIERE DE RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 2026

Les recettes d'investissements proposés en 2026 comprennent :

- la cession de l'ancien bâtiment de Riom cadastré sous le n° BH 185 pour un montant de 250 k€ (évalué par Les Domaines à 195 K€),
- les cautions d'un montant de 6 K€.

Suite au lancement des travaux de rénovation énergétique, le SMO Biopôle Clermont-Limagne a souscrit un emprunt de 2,2 M€ pour assurer le financement de ce projet. La totalité de cet emprunt a été engagé sur 2025 avec un planning de mobilisation sous trois ans. La 1<sup>ère</sup> année fin 2025 avec un montant de 400 k€, la 2<sup>ème</sup> année en 2026 pour un montant de 800 K€ et la 3<sup>ème</sup> année en 2027 pour le reste du montant de l'emprunt.

Le reste des investissements sera financé par les fonds propres du syndicat (autofinancement).

Evolution des recettes d'investissement par rapport à 2026 (en Euros)

CHAPITRES	LIBELLES	CA 2025	BP 2025	BP 2026
Chap,013	Subventions d'investissement			
Chap,16	Emprunts et dettes assimilées	400 000	2 200 000	0
	165 Dépôts de garanties (Cautions)	8 190	6 000	6 000
Chap.10	Dotations, fonds divers et réserves (1068)	1 000 000	1 000 000	0
Chap,024	Produits de cession d'immobilisations	0	0	250 000
<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>		<b>1 408 190</b>	<b>3 206 000</b>	<b>256 000</b>

### II.2.2. LES ORIENTATIONS EN MATIERE DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2026

Les dépenses réelles d'investissement atteindraient 1,4 M€ en 2026, en progression de 44,6% par rapport à 2025.

L'essentiel du budget de dépenses d'investissements est orienté vers les travaux de rénovation énergétique suivant le programme pluriannuel lancé en 2025. Leur ligne de crédit pour 2026 est de 1,14 M€. Pour rappel, il s'agit essentiellement de :

- nouveau système de production de chaleur et de froid du site de Riom pour un montant de 840 K€,
- bardage extérieur, menuiseries extérieures, plâtrerie et isolation de l'hôtel d'entreprise N°1 pour un montant de 149 K€,

- menuiseries extérieures et CVC (chauffage ventilation climatisation) de l'hôtel d'entreprise N°2 pour un montant de 93 K€,
- plâtrerie, isolation et peinture pour le bâtiment du Brézet pour un montant de 25 K€,
- maitrise d'œuvre pour un montant de 36 K€.

Le reste des investissements concerne la mise aux normes, le renouvellement de matériel vétuste et l'entretien des infrastructures techniques ainsi que le matériel de sécurité. Leur montant est de 155 K€.

Le remboursement de l'emprunt est de 145K€.

**Evolution des dépenses d'investissement par rapport à 2025 (en Euros)**

CHAPITRES	LIBELLES	CA 2025 estimé	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/2025
Chap.16	Remboursement Emprunts	178 232	198 790	145 509	-26,80%
Chap.20	Licences, logiciels et frais d'études	99 012	102 650	52 700	-48,66%
Chap.21	Travaux bâtiment et acquisitions	66 830	85 130	89 790	5,47%
Chap.23	Travaux en cours	607 523	609 630	1 152 470	89,04%
Chap.23	Immobilisations en cours (reserve)				
<b>TOTAL OPERAT° REELLES</b>		<b>951 598</b>	<b>996 200</b>	<b>1 440 469</b>	<b>44,60%</b>

La liste des investissements prévisionnels hors projet de rénovation énergétique pour 2026 est la suivante :

## SITE DE RIOM

### Gros Œuvre

Cette section concerne les travaux d'entretien et de réparation des éléments structuraux et des abords du site :

**Toiture** : travaux de réfection toiture sur le bâtiment Chambon niveau pièces 837, 846, 847.

**Voirie Réseau Divers (VRD)** : réparation et travaux divers de voirie, y compris la peinture des places de parking Tazenat suite à la pose d'une Ombrière.

**Maçonnerie/Menuiserie** : reprise d'éléments de maçonnerie (enduit, murs extérieurs) et fourniture pour le remplacement de menuiseries, serrures et cylindres.

**Finition Intérieure** : entretien des sols, murs, cloisons et plafonds (fourniture de dalles, peinture, etc.).

### Systèmes Techniques et Fluides

Un effort significatif est porté sur la modernisation et la mise à jour des installations techniques :

#### Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Utilités :

**Remplacement d'équipements critiques** : remplacement de la PAC des locaux Solvants, de la pompe réseau eau glacée circuit primaire Chambon, et de la pompe secondaire batterie CTA 841.

**Mise aux normes** : remplacement de climatiseurs utilisant le gaz R22.

**Adaptation** : modification du système de climatisation à débit de réfrigérant variable (DRV) des Bureaux Chambon pour adaptation au bâtiment Aydat.

**Plomberie** : installation ou remplacement de compteurs d'eau divisionnaires et disconnecteurs, ainsi que divers travaux de mise aux normes.

**Sécurité et Sûreté** : la sécurité des personnes et des biens est une priorité avec plusieurs actions de renouvellement.

**Incendie et Secours** : renouvellement des blocs de secours, remplacement des extincteurs de plus de 10 ans et remise en état du système de désenfumage du bâtiment Pavin.

**Ascenseur** : remplacement des cellules porte ascenseur par un nouveau système multiple.

### Informatique et Projets Divers

**Informatique et Bureautique** : remplacement de matériel informatique divers, renouvellement de la licence Autocad JPD et dépannage de tambours rotatifs.

**Projets Divers** : divers aménagements du site pour l'accueil d'entreprises et l'ajout de logos de locataires sur le totem extérieur.

En résumé, les interventions prévues visent à assurer la **pérennité du site** en mettant l'accent sur les gros travaux de toiture et CVC, tout en modernisant les équipements électriques et de sécurité.

## SAINT BEAUZIRE

### Espaces verts :

- rénovation paysagère avec pouzzolane devant les entrées des bâtiments A1 et A2.

### Installations diverses :

- l'installation d'échelles crinoline,
- l'agencement de la cafeteria et l'installation d'un affichage dynamique au bâtiment d'accueil.

## III. STRUCTURE DE LA DETTE ET RATIOS FINANCIERS

### *L'encours de la dette prévisionnelle au 31 décembre 2025*

L'encours de la dette était de 317 K€ au 31 décembre 2024. Avant la fin du mois de décembre 2025, le SMO Biopôle Clermont-Limagne demandera le versement de fonds d'un montant de 400 K€ sur un emprunt souscrit à hauteur 2,2 M€ mobilisable sur trois ans.

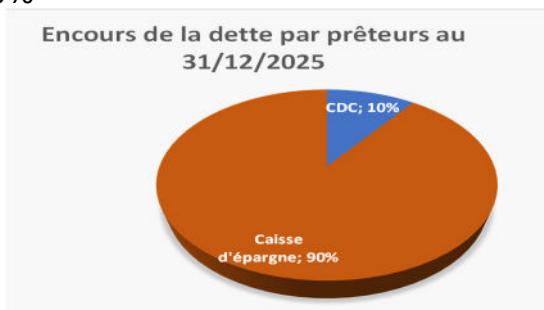
L'encours de la dette à la fin de l'exercice 2025 sera de 600 K€.

Sous réserve d'une autre demande de versement de fonds avant la fin de l'année 2026.

### III.1. LES PARTENAIRES FINANCIERS

Caisse des Dépôts et Consignations : 10%

Caisse d'Epargne : 90%

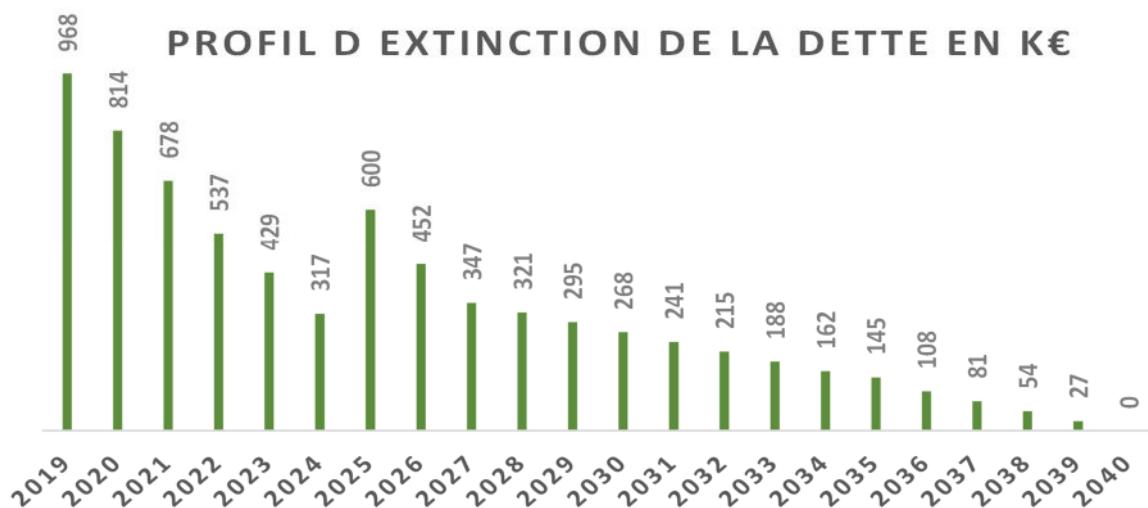


## III.2. L'ENCOURS DE LA DETTE ET PROFIL D'EXTINCTION

- La composition de l'encours de la dette

COMPOSITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS	
TAUX	Capital restant dû Au 31/12/2025
Taux fixe 4,5% (CDC)	61 063,23
Taux fixe 4,2 % (CE)	139 430,31
Taux livret A plus 0,80% (2,55% en 2025)	400 000,00
<b>Encours de la dette au 31/12/2025</b>	<b>600 493,54</b>

- Le remboursement du capital de l'emprunt est estimé à 145 K € pour l'exercice 2026.



## III.3. LES RATIOS FINANCIERS

L'analyse se limite à certains indicateurs qui traduisent la performance de gestion, la solvabilité et la capacité de désendettement du syndicat.

EPARGNES								
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 estimé	BP 2026
Dépenses. de fonctionnement (hors intérêt)	1 859 734	1 898 518	1 788 964	1 908 980	2 409 636	2 130 951	1 854 007	2 077 450
Intérêts de la dette	42 581	37 031	31 579	25 941	20 487	15 790	9 408	22 250
Remb. en capital	154 334	153 935	135 630	141 849	107 301	111 942	116 790	121 837
Recettes. de fonctionnement	2 429 827	2 290 355	2 739 112	2 690 238	2 856 479	3 202 692	2 587 078	2 373 163
épargne de gestion	570 093	391 836	950 148	781 258	446 843	1 071 741	733 071	295 713
épargne brute	527 513	354 805	918 569	755 317	426 356	1 055 950	723 663	273 463
épargne disponible	373 179	200 870	782 939	613 468	319 055	944 008	606 873	151 626

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT								
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 estimé	BP 2026
Epargne brute	424 329	354 805	918 305	755 317	426 356	1 055 950	723 663	273 463
taux d'épargne brute	21,71%	15,49%	33,54%	28,08%	14,93%	32,97%	27,97%	11,52%

L'épargne brute (capacité d'autofinancement) représente la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle est affectée en priorité au remboursement des dettes en capital, puis au financement des investissements.

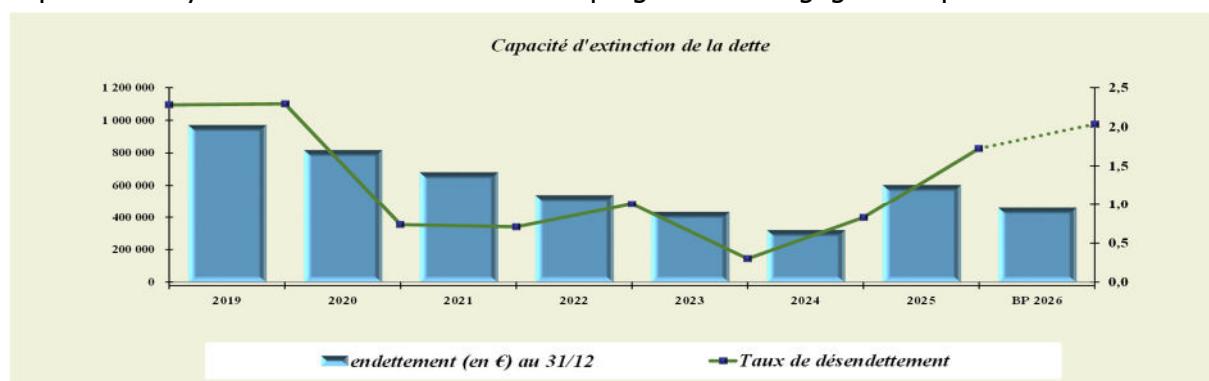
Le taux d'épargne brute est le rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement. Il représente la part des recettes de fonctionnement qui reste disponible après avoir payé toutes les dépenses de fonctionnement (un taux satisfaisant se situe entre 8% et 15%).

## SOLVABILITÉ

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 estimé	BP 2026
endettement (en €) au 31/12	967 936	814 001	678 371	536 522	429 221	317 279	317 279	600 494
taux de désendettement	2,3	2,3	0,7	0,7	1,0	0,3	0,4	2,2

Le taux de désendettement (capacité de désendettement) est le ratio financier le plus important pour évaluer la solvabilité d'une structure.

Il mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité d'un emprunt en capital si elle y consacrait la totalité de son épargne brute dégagée chaque année.



**En conclusion**, ce Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) témoigne de la volonté du Président et de tous les membres du SMO Biopôle Clermont-Limagne de poursuivre la rénovation de son parc bâtiementaire, tout en demeurant pleinement engagés pour renforcer l'attractivité du site et contribuer au développement du territoire.

L'année 2026 marque la fin d'un cycle électoral. Le nouvel exécutif devra s'approprier et soutenir la dynamique engagée par le syndicat, afin que celui-ci demeure un acteur majeur du développement de la technopole et des filières porteuses, notamment dans les domaines de la santé et du végétal.

**Je vous propose de prendre acte** de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026.